

Divers

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **55 (1904)**

Heft 11

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Divers.

Le glacier de Tête-Rousse.

On se souvient de la catastrophe de St-Gervais, survenue dans la nuit du 12 juillet 1892, qui détruisit l'établissement de bains et fit un grand nombre de victimes. Une vaste poche d'eau, évaluée à 100,000 mètres cubes, ayant brisé sa paroi de glace, s'était précipitée dans le vallon de Bionassay et la vallée de Montjoie, emportant tout sur son passage.

Le service des reboisements de la Savoie vient de terminer heureusement les travaux qu'il avait entrepris pour éviter le retour de semblable événement. Il s'agissait d'empêcher les poches du glacier de Tête-Rousse de se reformer, en assurant aux eaux un écoulement régulier.

Ces travaux comprennent différents groupes. En premier lieu l'établissement d'une galerie souterraine, partie dans le roc, partie dans la glace, aboutissant à la cavité qui, remplie d'eau, s'était brusquement vidée en 1892. Ce tunnel d'exploration permit de reconnaître qu'il n'existait plus d'eau dans cette poche, comblée par les névés. Il fonctionne actuellement comme un drain, écoulant les eaux de fusion imbibant ces névés.

Puis, le percement d'une nouvelle galerie destinée à atteindre une crevasse observée en 1901 et entièrement remplie d'eau. La longueur de cette crevasse dépassait 50 mètres et sa profondeur variait de 38 à 41 mètres; elle était bien plus proche du front du glacier que celle qui s'est vidée en 1892.

Ce travail, commencé à la fin de septembre, fut poursuivi, chaque été, pendant deux mois environ. Après avoir traversé la roche dure, du micachiste, le tunnel pénétrant dans le glacier, avait déjà atteint 250 mètres de longueur.

Dans la nuit de mercredi à jeudi 28 juillet, vers 3 heures du matin, l'équipe d'ouvriers était occupée à creuser au fond de la cavité, lorsqu'un dernier coup de pioche renversa la paroi de glace qui séparait le tunnel de la vaste poche d'eau. Littéralement inondés, les ouvriers s'enfuirent devant la masse liquide qui menaçait de les submerger et purent, sans accident, se réfugier en lieu sûr. Un véritable torrent s'écoula dans la vallée par l'ouverture du tunnel, vidant presque complètement la poche d'eau évaluée à 18,000 mètres cubes. La vitesse du courant dépassa 2 mètres à la seconde et le débit atteignait, par seconde également, 2 mètres cubes.

Dès à présent, on peut conclure que le complet succès des travaux entrepris au glacier de Tête-Rousse a mis à l'abri d'une nouvelle débâcle la vallée de Montjoie, le village et la gare de Fayet établie sur les déjections apportées par la lave du 12 juillet 1892.

Ce travail accompli dans des conditions très pénibles, par un froid souvent intense et à une altitude considérable (2800 m), a été dirigé avec une compétence et une habileté qui font le plus grand honneur à l'administration des eaux et forêts.

Près d'un million, dit-on, a été dépensé pour mener à bien ces travaux gigantesques.



Une voix d'outre-tombe.

„Il est de mode aujourd'hui, il est de bon goût de chercher à discréditer les fonctionnaires publics, et de présenter leur carrière comme une des noirs honorables que puisse embrasser un homme de quelque valeur. On les met au dernier degré de l'échelle sociale. On les accable de dédains. On les regarde comme un vil troupeau qui a fait litière de toute indépendance, de toute personnalité, de toute initiative. On tient pour beaucoup plus dignes d'estime qu'eux, les individus qui conservent leur liberté d'action et ne comptent que sur eux-mêmes pour se procurer les moyens d'existence, la fortune et la célébrité. . . .

On ne doit pas condamner une institution pour les abus auxquels elle fournit des prétextes et la fonction publique, quand elle est bien remplie, n'en est pas moins la première de toutes les fonctions sociales, la plus enviable pour tous ceux qui tiennent à faire ici bas un bon emploi de leur facultés. Il n'est pas indispensable pour devenir un grand industriel, un grand commerçant, un célèbre avocat, un riche, financier, d'aimer ses semblables et son pays et de songer à leur être utile, tandis que si petit et si humble que soit un fonctionnaire public, c'est dans les services qu'il rend à ses concitoyens qu'il puise sa raison d'être, et il ne fait rien qui ne se rapporte à d'autres. Tous les sophismes du monde n'empêcheront pas cette préoccupation nécessaire de l'intérêt collectif, d'être le caractère évident des attributions du fonctionnaire, et cela suffit pour imprimer à ces attributions, un cachet particulier de distinction. . . .

Mais le fonctionnaire aliène, dit-on son libre arbitre. Ah! il y aurait beaucoup à dire là dessus, et il serait facile de prouver qu'il n'y pas de carrière qui ne comporte, pour celui qui y est entré, un assujettissement plus ou moins grand.

Le fonctionnaire, il est vrai, n'est pas riche en générale et n'a aucun moyen de le devenir; raison de plus pour l'honorer. . . . Qu'on ne jette donc plus la pierre aux fonctionnaires publics. Essayer de les déconsidérer, c'est une criante injustice, c'est un acte antisocial. Au lieu de les amoindrir, qu'on cherche à les élever. Qu'on leur donne surtout, en améliorant leur position, la force de résister aux défaillances.“

Tassy.

